



Bulletin Municipal de

# Cabrières

› Coustellet d'Avignon

Jun  
2021



**Budget  
communal**  
P. 04

**Élections départementales  
& régionales**  
P. 09

**Justes  
parmi les nations**  
P. 12



© Josette Infanti

Les articles, photos et illustrations sont sous la responsabilité des signataires. Merci aux participants de ce numéro de juin.



### Mairie

04 90 76 92 04

mairie@cabrieresdavignon.fr

www.cabrieresdavignon.fr

<b>Édito</b>	<b>03</b>	<b>Vie associative</b>	<b>27 à 32</b>
<b>Vie municipale</b>	<b>04 à 26</b>	Les Amis des Cèdres	27
Budget communal	04	La Jouvenço du Luberon	27
Projet transition énergétique & économies durables	06	L'Atelier des Cigales	28
Coin de Verdre pour la pluie	07	Chorale « La Senancole »	28
Optimisation des ressources	08	Foyer rural	28
Extinction de l'éclairage public	08	Les Amis du Patrimoine	29
Rénovation du Gymnase du Calavon	09	La Strada	29
Collecte de Sapins	09	Cabri D'jardins	30
Élections départementales & régionales	09	Cinambule	31
L'Opération Grand Site	10	La Cabro d'Or	32
CCFF	10	Association A.V.E.C	32
CCAS	11	<b>Vie culturelle &amp; festive</b>	<b>33</b>
Justes parmi les nations	12	Tour de France	33
Cérémonies	12	Festivités	34
Formation des élus	13	<b>Vie économique</b>	<b>34</b>
Zone Bleue	13	Focus	34
Feu de contrôle du niveau sonore	14	<b>Agglomération LMV</b>	<b>35</b>
Inscriptions scolaire	14	Le climat change et vous?	35
Label École Numérique 2020	14	<b>État civil</b>	<b>36</b>
École de Coustelllet	15	<b>Contacts</b>	<b>36</b>
École du Village	16		
Collège du Calavon	17		
Bien vivre à Cabrières	18		
Révisions allégées & Modification simplifiée du PLU	20		
Avis d'Enquête Public	21		
Votre avis nous intéresse	22		



© Didier Gémignani

### Chères cabriéroises, Chers cabriérois,

Je veux commencer par saluer votre résilience, depuis maintenant plus d'un an la France et notre village sont sous le coup d'une crise sanitaire qui bouscule nos modes de vie, brise le lien social et attaque sévèrement notre économie.

Cette crise a fortement impacté nos vies mais aussi les finances de la commune. (Coût des masques, gel hydroalcoolique, etc...) alors que dans le même temps, les dotations de l'État pour notre village ont baissé de manière conséquente.

Malgré cela, nous avons réussi à préserver le budget de la commune. Celui qui vous sera présenté dans ce bulletin est même excédentaire et ce, conformément à nos engagements, sans augmentation d'impôt, avec une baisse et une optimisation des dépenses.

Pour autant cette bonne gestion des deniers publics n'est pas synonyme d'inaction. Cette première année de mandat depuis l'installation du conseil municipal nous a permis d'atteindre nombre de nos objectifs.

En effet nous avons, tout d'abord, sécurisé une grande partie de la circulation à Cabrières d'Avignon en remplaçant le marquage au sol et en installant une écluse pour ralentir les véhicules à l'entrée du village.

Nous avons aussi œuvré à la promotion du lien social par la réalisation de travaux pour le foyer rural (totalement réalisés par nos services

techniques), la mise en place d'accès pour les personnes à mobilité réduite à la salle des fêtes, l'aménagement du terrain multisport et du boudrome.

L'éducation et la jeunesse ont également été des priorités pour ce début de mandat avec la gratuité des fournitures scolaires, un nouvel arrêt de bus à côté de l'école de Coustellet, des investissements dans le numérique (ordinateurs et tablettes pour les deux écoles) et enfin la création de deux emplois saisonniers destinés aux jeunes (opération "Mon premier job").

Néanmoins nous n'allons pas nous arrêter là : sécurisation du carrefour de la salle des fêtes, maison intergénérationnelle, programme d'accession à la propriété, rénovation du gymnase, réalisation de la véloroute, création du conseil municipal des jeunes, préservation et entretien du patrimoine, ce sont plus d'une dizaine de projets qui vont être engagés par la municipalité dans les mois à venir.

Mais cela ne se fera pas sans vous. Connaître vos attentes, votre avis est pour nous un élément capital dans la construction de l'avenir de la commune. Ainsi je vous invite à participer très largement aux sondages et à l'enquête d'opinion qui porteront sur les sujets de la mutuelle communale, de la maison intergénérationnelle, du programme d'accession à la propriété et de la qualité du réseau internet.

Sur un tout autre sujet, plus important encore, nous avons récemment découvert que notre village comptait deux Justes parmi les Nations, nommés Attilio et Marie Garagnoli. Afin de leur rendre hommage, la municipalité organisera une cérémonie le 18 juillet avec notamment la pose d'une plaque pour commémorer leur dévouement à la cause humaniste dans une période sombre de notre Histoire.

Chaque jour, mon équipe et moi-même travaillons à construire le Cabrières d'Avignon de demain pour qu'il soit paisible, accueillant, dynamique, pour, en deux mots, bien vivre, dans notre village. Sachez que nous restons à votre disposition pour être encore, et toujours, le conseil municipal des Cabriérois, par les Cabriérois, pour les Cabriérois.

Fidèlement,

**Delphine CRESP**

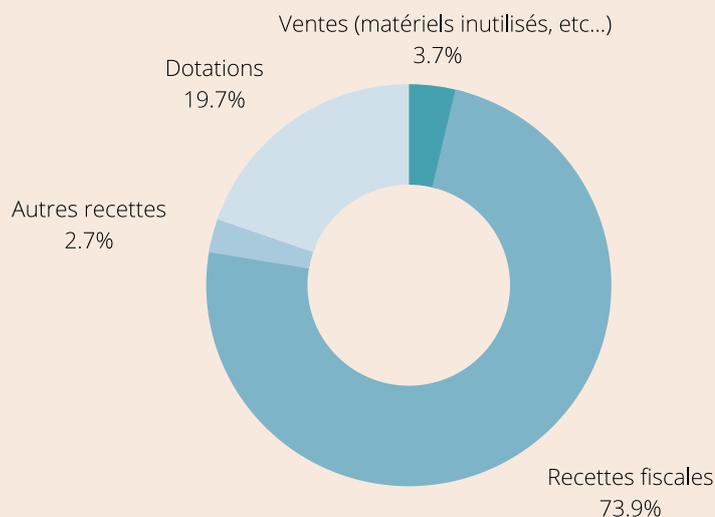
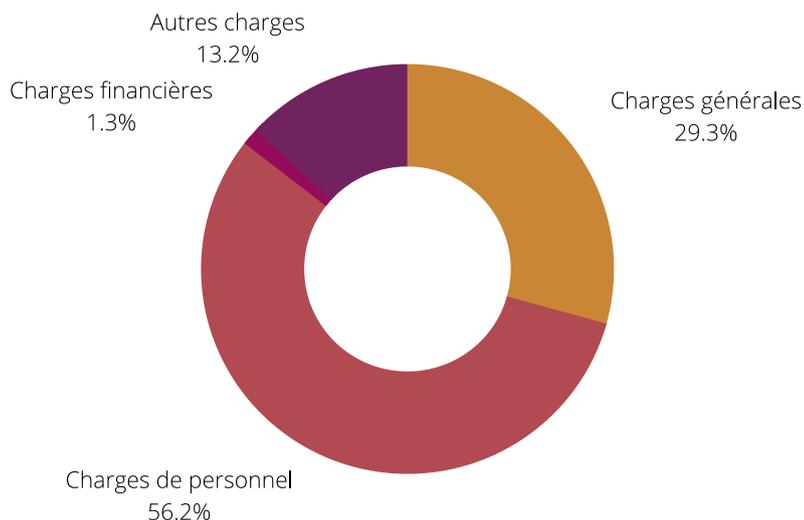
Maire de CABRIÈRES D'AVIGNON  
Vice-Présidente de Luberon Monts de Vaucluse

# Budget communal

## » La gestion des deniers publics

### DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Malgré une année difficile à cause de la crise sanitaire (achats de fournitures en hausse de 104 %) nous avons pu maîtriser les dépenses afin de les stabiliser. La municipalité a même réussi à diminuer les dépenses globales. Comme beaucoup d'autres villes, ce sont les charges de personnel qui pèsent le plus lourd, c'est particulièrement le cas pour notre commune qui entretient plusieurs écoles.

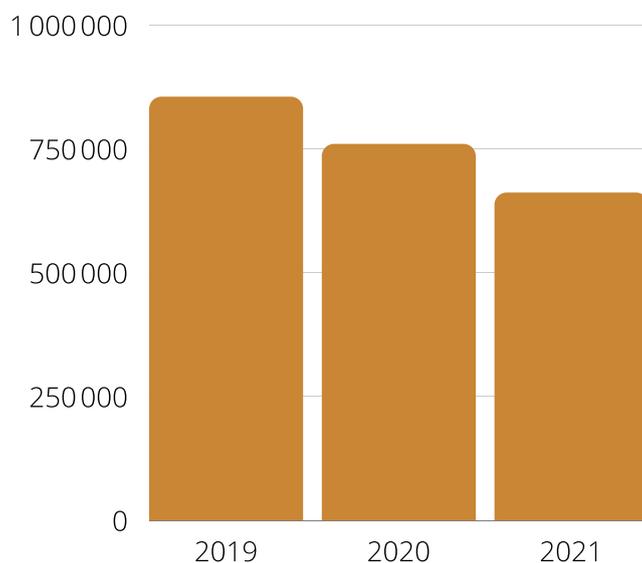


### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Cabrières d'Avignon est, comme toutes les collectivités, impactée par la forte diminution des dotations de l'État. La dotation forfaitaire a encore baissé de 42 %. Et même si la dotation de solidarité rurale est en hausse de 3 %, le montant total des dotations de l'État a chuté de 18 %. Les autres recettes restent stables, la municipalité n'ayant pas voulu augmenter les impôts conformément à ses engagements.

### DÉSENDETTEMENT

Pour décharger les générations futures du poids des actions passées, le conseil municipal a pour ambition de diminuer drastiquement la charge de la dette qui pèse sur le contribuable. En effet le montant total de tous les emprunts cumulés atteignait l'équivalent de 60 % du budget de fonctionnement de la commune suite aux actions des précédentes mandatures. À l'inverse, en 2020 et en 2021 ce sont près de 193 489 € qui seront remboursés par la commune.





## Les chiffres clefs



Françoise MATHIEU  
Philippe TABOULET  
Lionel HUSSON  
René DEPEYTE

Commission Finances  
• CABRIÈRES D'AVIGNON •

**0%**  
D'AUGMENTATION  
D'IMPÔTS

### L'ENGAGEMENT

La confiance que vous avez placée en nous, en élisant notre liste, nous honore, mais elle nous engage également. Conformément à notre promesse de campagne, il n'y aura aucune augmentation d'impôts cette année, mais aussi durant toute la mandature.

### LA RESPONSABILITÉ

Les deniers de la commune ne tombent pas du ciel. Cet argent, c'est le vôtre, celui du contribuable. Il nous incombe d'être responsables dans la gestion budgétaire, aussi nous avons réalisé des économies importantes dès la première année.

**224 607 €**

DE BAISSÉ  
DES DÉPENSES  
GLOBALES

**572 286 €**

D'EXCÉDENT  
BUDGÉTAIRE

### L'EFFICACITÉ

Diriger une commune nécessite aussi d'être efficace. En plus de réaliser des économies et de respecter notre engagement de ne pas augmenter les impôts, nous avons été capables de dégager un excédent budgétaire important pour construire l'avenir.

### BIEN VIVRE

Cet excédent budgétaire nous offre un auto-financement élevé pour 2021. Nous avons aussi sollicité des subventions pour le conserver. Ainsi la municipalité va pouvoir lancer de vastes investissements, tout en préservant les finances de la commune, pour bien vivre à Cabrières d'Avignon.

**1 100 000 €**

D'INVESTISSEMENTS  
POUR 2021



# Projet transition énergétique & économies durables

## › Point d'avancement

Avec notamment le Plan Climat PACA, voté en décembre 2017 pour notre région, les pouvoirs publics fixent divers objectifs très ambitieux à l'horizon 2050, dont la recherche de la neutralité carbone, grâce au développement et l'accélération des énergies renouvelables.

Notre Municipalité est naturellement soucieuse de travailler sur ce sujet de la transition énergétique, en étant encouragée par les nombreuses solutions technologiques possibles et financières pour ses bâtiments publics et l'ancienne carrière dite du Grand Geas, un terrain dégradé qui limite les possibilités de réemploi. Les objectifs sont élevés d'autant qu'ils supposent aussi de trouver des équilibres « économique-cologiques » :

- **Réduire les consommations** par les économies d'énergie, chauffage, électricité, ce qui suppose la rénovation de bâtiments anciens, souvent énergivores en consommation courante, une occasion en outre de valoriser le patrimoine municipal,
- **Une production d'énergie solaire**, pour les bâtiments et le terrain, génératrice de recettes communales via des loyers et des retombées fiscales, une préoccupation alors que les dotations d'État aux communes deviennent plus incertaines, particulièrement pour la compensation de la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales,
- **Donner une dimension citoyenne**, en permettant aux habitants et entreprises d'être intéressés par cette démarche de transition, en travaillant autoconsommation, travaux de rénovation, écogestes du quotidien,

financement participatif au projet, avec pour le terrain du Grand Geas, une volonté de conserver un engagement paysager et pour nos plus jeunes de proposer des parcours pédagogiques pour les sensibiliser aux nouvelles énergies,

- **S'engager avec un partenaire global** pour un marché gagnant-gagnant.

À cet effet, nous avons décidé d'être accompagnés par le **Parc Naturel régional du Luberon** (PNRL) dans ce projet aux fins de lancer un **appel à manifestation d'intérêt** (AMI) pour comprendre et apprécier les faisabilités, propositions et contraintes des dossiers. Un prédiagnostic a été mené par le PNRL qui a servi à retenir cinq bâtiments publics pouvant être rénovés en priorité et accueillir des panneaux photovoltaïques dédiés soit au service de leur autoconsommation, soit à une revente de leur production (2 écoles, gymnase, restauration de l'école de Coustellet, services techniques), un lieu pouvant accueillir des ombrières, et le terrain du Grand Geas.

L'AMI a été consulté par 34 entreprises, nous avons rencontré à leur demande 9 opérateurs dans la phase de consultation par des pré-visites des lieux, 4 opérateurs ont finalement déposé un dossier complet dans le calendrier imposé avec des propositions différentes très approfondies compliquant encore notre choix à venir. Ils ont été reçus séparément, avec Madame le Maire, et la présence de notre interlocuteur technique du PNRL, le jeudi 29 avril. Nous sommes entrés désormais dans la phase d'analyse des dossiers qui devrait permettre pour fin

juin de retenir l'entreprise avec laquelle nous pourrions travailler et préparer à l'automne un contrat d'ensemble.

**Cependant le chemin est encore long car trois étapes dicteront l'exploitation, avec des délais divers pour les bâtiments et l'ancienne carrière :**

- Une phase de développement : avant-projet et analyse technique cette fois détaillés, autorisations d'urbanisme et environnementales, sécurisation de la tarification de l'énergie produite et possibilités d'autoconsommation, raccordement au gestionnaire de réseau public,
- Une phase de conception et de construction, chantiers toiture, VRD, modules, systèmes électriques et de mise en service,
- Enfin une exploitation avec son pilotage et formation.

Naturellement le sujet du démantèlement des panneaux est étudié dans les réponses des opérateurs à l'AMI, même si les solutions à 20/30 ans ont largement le temps d'évoluer.

Au total, une volonté politique de notre commune d'avancer dans la transition énergétique, avec des travaux d'économie et des recettes complémentaires, un patrimoine qui rapporte et non qui coûte, au service du développement durable.

Notre travail se poursuivra tout au long de cette année 2021, nous reviendrons donc vers vous à l'automne.

Philippe TABOULET

# Coin de Verdre pour la pluie

## › Cours d'écoles résilientes

La commune a souhaité répondre à l'appel à projet de l'Agence de l'eau relayé par le Parc du Luberon, en partenariat avec le CEREMA concernant "UN COIN DE VERDURE POUR LA PLUIE".

Les événements climatiques répétés de ces dernières années sur notre territoire (fortes canicules, épisodes de sécheresses, pluies intenses...) nous amènent à nous questionner sur les choix en matière d'aménagement et sur notre attractivité résidentielle: qualité du cadre de vie, santé publique, disponibilité de la ressource en eau...

Notre village ayant été retenu par le **Parc Naturel et Régional du Luberon** dans le cadre de ce projet, il a été approuvé le projet de convention partenariale lors du conseil municipal du 2 décembre 2020 pour mettre en place la phase 1 (étude détaillée / démarche participative et pédagogique) sur la cour de l'école maternelle de Coustellet, jugée prioritaire lors de la visite des chargées de mission du Parc.

Les objectifs des réaménagements (dont la désimperméabilisation) pour des cours d'écoles résilientes peuvent être nombreux.

### Prendre en compte le climat et ses évolutions

- Créer de l'ombrage dans la cour,
- Créer de l'ombrage sur les bâtiments,
- Diminuer le stockage de chaleur dans les revêtements,
- Gérer les eaux pluviales et d'éventuelles inondations dues à des pluies intenses,
- Protéger la cour contre le vent,
- Améliorer la qualité d'usage de la cour,
- Prendre en compte / diversifier les usages au sein de la cour,

- Favoriser l'inclusion de tous les élèves: Les cours bitumés étant conçus principalement pour des jeux « défouloirs », espaces qui sont indispensables et donc qu'il faut conserver, il s'agit aussi de créer en plus, des lieux de détente, de calme (lecture, discussion...) qui pourront être végétalisés,
- Favoriser les capacités motrices des enfants.

### Lier réaménagement de la cour et perspective pédagogique

- Prendre en compte l'accessibilité pendant le temps scolaire,
- Favoriser l'« École dehors »,
- Mettre en place une démarche pédagogique tout au long du projet: Biodiversité / Jardinage / Alimentation / Eau / Climat,
- Proposer des espaces de jardinage pour les élèves / Proposer des espaces propices pour faire cours à l'extérieur / Proposer des espaces propices à la biodiversité,

### Faire participer les usagers

- Impliquer les enfants,
- Impliquer les enseignants,

- Impliquer le personnel de service dans la démarche,
- Développer des moments collectifs avec les parents: chantiers participatifs, etc.

Pour notre commune, le projet « Coin de verdure pour la pluie » est une vraie opportunité (technique et financière) d'expérimenter à petite échelle ce qui pourrait être reproduit ailleurs dans l'espace public (parkings, places, abords de routes...) et de s'en servir de support pédagogique autour des bénéfices envisagés: meilleure gestion des eaux pluviales, amélioration de la qualité des eaux, garantie du confort thermique pour les élèves, création de lieux végétalisés, accueillants et résilients face aux épisodes de plus en plus fréquents de canicule.

**L'implication de l'équipe éducative (particulièrement de la directrice Mme Pelestor), de la mobilisation des Services Techniques, nous font penser que cette démarche voulue par les élus, apportera des bénéfices non négligeables pour le bien-être de nos écoliers et leurs visions sur la préservation de la nature.**

Jean-Philippe HENRY (Source : PNRL - Agence de l'Eau)



Visite du bureau d'études mandaté pour ce projet.



Représentants du Parc, élus, équipe éducative, services techniques, réunis pour s'approprier ensemble le projet.

# Optimisation des ressources

© SEDEL



## ► Enjeu majeur pour notre territoire

Dans la suite logique de la démarche communale de réduire les dépenses en eau et les consommations énergétiques non justifiées, des actions ont de nouveau été engagées ces derniers mois avec nos différents partenaires du service du SEDEL du Parc Naturel Régional du Luberon, de l'agglomération LMV et de la Région Sud, entre autres.

- Présentation du bilan énergie / eau annuel de la commune pour orienter les actions,
- Avancement de l'horaire de l'extinction d'éclairage public,
- Visites sur sites des conseillers en Énergie Partagée,
- Études d'améliorations et d'optimisations de la réhabilitation (éclairage et sanitaires) du Gymnase du Calavon,
- Webinaires sur la rénovation des bâtiments publics,
- Groupement de commandes pour l'entretien des éclairages publics,
- Paramétrage et mise en place de notices simplifiées des régulations des systèmes de chauffage communaux,
- Renouvellement de l'adhésion à

l'UGAP ELEC (L'Union des groupements d'achats publics Électricité) pour contenir la hausse du prix de l'électricité de ces 10 dernières années,

- Groupement de commandes pour la fourniture de bois déchiqueté,
- Suivi des fuites d'eau grâce aux alertes télérelève et étude des anomalies de consommation d'eau,



© SEDEL

- Inscriptions de la collectivité aux formations "économisons l'eau",
- etc...

Ce travail de fond nous permet d'avoir une vision nouvelle sur les enjeux de l'énergie, répondre aux objectifs de la transition énergétique et climatique à

l'échelle de notre territoire, d'optimiser nos dépenses de fonctionnement, et ce malgré les hausses des abonnements énergétiques.

Nous vous rappelons que les particuliers peuvent être également accompagnés. Le Parc du Luberon a mis en place un service de conseil en rénovation énergétique de l'habitat: la plateforme de la rénovation énergétique Luberon Haute-Provence.

Leurs architectes-conseillers vous accompagnent gratuitement et vous orientent dans vos travaux pour diminuer vos consommations d'énergie, améliorer votre confort, tout en préservant le patrimoine architectural emblématique du Luberon. Dans chaque commune du territoire, un architecte-conseiller tient des permanences. En fonction de votre besoin et de votre projet, il vous accompagne dans les différentes étapes de votre projet de rénovation, jusqu'à la réalisation des travaux.

N'hésitez pas à contacter la Mairie pour prendre rendez-vous avec lui.

Jean-Philippe HENRY (Source: SEDEL)

## ► Extinction de l'éclairage public

Suite à l'instauration du couvre-feu du 23 octobre 2020 dans notre département, la municipalité a décidé d'éteindre, la totalité de son parc d'éclairage public entre 21 h 30 et 5 h 00 du matin.

Cette période de moindre utilité pour l'éclairage artificiel, permet de limiter l'impact sur la biodiversité nocturne:

- Atténuer la destruction et la perturbation du cycle de reproduction de certaines espèces nocturnes (insectes...) tout en les rendant moins vulnérables face à leurs prédateurs,
- Prendre en compte le fonctionnement physiologique et le rythme biologique de la faune et la flore,

- De réduire également la facture et le gaspillage énergétique de notre commune: l'éclairage public représentait en 2019: 19 % de la consommation totale d'énergie (soit 82089 kWh) et 23 % du budget énergie (soit 13398 € TTC) total de notre commune,
- Et enfin de préserver le ciel nocturne, en diminuant les halos lumineux qui entourent les communes trop éclairées rendant difficiles l'observation du ciel.

Cette extinction évoluera en fonction de l'évolution des couvre-feux et des événements de la commune.

Jean-Philippe HENRY



## › Rénovation du Gymnase du Calavon...

Cabrières d'Avignon souffre d'un fort passif en termes de patrimoine immobilier. Le gymnase du collège du Calavon, propriété de notre commune, va devoir faire l'objet de travaux de rénovation.

Des travaux qui auront aussi pour finalité la réduction de la consommation énergétique, ce bâtiment occupant la première place en matière de dépenses énergétiques, mais également le mieux-vivre de nos écoliers, principaux utilisateurs du lieu.

René DEPEYTE



## › Collecte de Sapins

**Valorisez votre sapin de Noël**

Une fois les décorations de Noël rangées jusqu'à l'année prochaine... la commune a souhaité organiser une collecte, le samedi 9 janvier 2021, le matin au parking en bas de la Mairie et l'après-midi à côté du gymnase du Calavon, pour faciliter le débarras des sapins de Noël et éviter les dépôts sauvages ainsi que les brûlages des déchets verts qui restent interdits.

Une fois collectés, ils ont été ensuite broyés et donc revalorisés puisque le broyat a de nombreuses vertus (compost, paillage, etc...)

**Merci à l'entreprise Alex Vert Tige pour son aide précieuse.**

Jean-Philippe HENRY



## ÉLECTIONS départementales & régionales



**Les 20 et 27 juin prochains nous serons appelés à voter pour renouveler les conseils régionaux et départementaux.** Je vous invite à faire entendre votre voix lors de ce moment important pour notre démocratie et pour notre nation.

**Si vous ne vous êtes pas inscrit sur les listes électorales avant le 14 mai 2021 vous ne pourrez pas voter** sauf dans le cadre des inscriptions dérogatoires qui prendront fin le 15 juin 2021 (fonctionnaires, militaires, changement de domicile pour motif professionnel, jeunes majeurs, personnes naturalisées, personnes ayant recouvré le droit de vote). Veuillez également noter que cette année **il est possible pour chaque électeur de disposer de 2 procurations.** Elles se font en gendarmerie.

Bien entendu **le port du masque sera obligatoire**, aussi bien pour les membres du bureau, les scrutateurs que pour les électeurs. Nous nous as-

surons également qu'une aération et un nettoyage régulier des bureaux de vote soient réalisés par la municipalité. **Je vous demande aussi d'amener votre propre stylo** afin d'éviter les contacts inutiles et de respecter les gestes barrières. Du gel hydroalcoolique sera également mis à disposition. Plus généralement **nous mettrons tout en œuvre avec les services municipaux afin que vous puissiez voter** dans les meilleures conditions possibles.

**Les bureaux de vote seront ouverts de 8 heures à 18 heures** et 3 électeurs pourront y être présents simultanément.

Je sais que le contexte sanitaire anxigène peut générer des inquiétudes chez nombre d'entre vous. Néanmoins je crois qu'il nous faut tous essayer d'accomplir notre devoir citoyen. Ne pas voter, c'est accepter de laisser les autres choisir pour nous.

Delphine CRESP

## L'Opération Grand Site

### ► Officiellement lancée



Démarré en 2009, le projet d'élargissement du site classé de la Fontaine de Vaucluse est arrivé à son terme. Une zone plus étendue autour de ce site remarquable a été définie sur des critères d'homogénéité de la nature (la faune, la flore et le paysage). Ce nouveau périmètre est finalisé depuis 2016.

Les 5 communes concernées (Fontaine-de-Vaucluse, Lagnes, Saumane-en-Vaucluse, Cabrières-d'Avignon et l'Isle-sur-la-Sorgue) se sont regroupées, pour agir en harmonie. La fréquentation touristique sera organisée pour que chacun puisse profiter de cette nature protégée, tout en la respectant. Ces 5 communes ont, depuis 2016, défini des grands objectifs, déclinés en actions.

Le 16 février, un inspecteur est venu pour la dernière fois visiter les communes, et vérifier sur le terrain, et en présence des représentants des communes, que cette dynamique autour du site classé de la Fontaine-de-Vaucluse, est bien présente et forte.

Cette volonté a été rapportée dans un document qui regroupe l'ensemble de ces actions, par objectif et par commune. C'est sur cette base que la Commission Supérieure des Sites a décidé le 18 mars 2021 que ce regroupement recevra le label « Grand Site de France ».

Pour Cabrières-d'Avignon, une action est déjà engagée depuis 2-3 ans: la pose de panneaux signalétiques près du mur de la peste, au Bourbourin, pour guider les personnes intéressées, vers les restes rénovés du mur entre Lagnes et Cabrières, et pour leur donner des explications sur les raisons de ce mur et l'histoire de sa construction.



Une deuxième action consiste en la rénovation du sentier botanique. Déjà envisagée par l'Association des Amis du Patrimoine, elle sera commencée cette année. L'association proposera un plan d'action pour recenser les 39 bornes explicatives de la flore locale, qui jalonnent la boucle de 5 km au départ de la forêt des Cèdres.

Les bénévoles se chargeront du travail, avec l'aide des services techniques de la mairie et d'un spécialiste de la flore, au Parc Naturel Régional du Luberon.

Cabrières d'Avignon pourra dorénavant exprimer sa participation aux Grands Sites de France par un logo personnalisé.

Pierre LABAN



© Marcel Gaillly

# CCFF

## ► Appel à bénévoles 2021



La saison estivale approche. La sécheresse sera bientôt là. Nos forêts vont être vulnérables. Nos forêts ont besoin d'être protégées. Le COMITÉ COMMUNAL FEUX de FORÊTS sera vigilant cette année encore. Vous voulez participer à ce travail de vigilance. Vous pouvez devenir bénévole. Contactez la Mairie au 04 90 76 92 04.

Le responsable local vous contactera pour vous expliquer le travail du comité et vous accueillir si vous voulez participer.

Pierre LABAN

### RESPECTER NOTRE FORÊT

N'oubliez pas que l'accès au massif forestier est réglementé,  
Téléphonez avant de partir en forêt au 04 28 31 77 11.

## Des actions concrètes...

### Gymnastique senior

En octobre le CCAS avait proposé une activité en direction des personnes de 60 ans et plus avec le partenariat de l'association Siel Bleu.

Il fallait choisir entre de la gymnastique et de la marche nordique. C'est la gymnastique qui a remporté le plus de suffrages.

L'activité devait avoir lieu au printemps, les conditions sanitaires ne l'ont pas permis. Elle sera reportée à l'automne.

### Défibrillateur

À l'initiative des commerçants du centre du village et avec leur participation financière, un nouveau défibrillateur automatique va être mis en place près de l'épicerie. Nous les remercions à nouveau pour ce geste qui pourrait sauver des vies. Le solde sera pris en charge par le CCAS.



Une formation à l'utilisation du matériel sera dispensée sous peu. Pour mémoire, il existe déjà 4 défibrillateurs à Cabrières : 1 en mairie (côté poste), 1 à l'intérieur de la salle des fêtes, 1 au gymnase et 1 au stade. 2 autres seront installés l'an prochain dans les écoles.

### Colis de Noël de nos anciens

Cette année, ce sont plus de 220 personnes de plus de 75 ans qui se sont vues offrir un colis de Noël composé uniquement de produits locaux venant exclusivement de commerçants cabriérois.

Les élus ont apporté les colis directement chez eux et cela a permis des échanges humains très appréciés.

Merci aux enfants des écoles qui ont agrémenté les paquets de sympathiques et joyeux dessins.

Si vous venez d'avoir 75 ans ou si vous avez 75 ans et plus et que vous n'avez pas reçu le colis les années précédentes, n'hésitez pas à vous faire connaître en mairie pour Noël prochain.

### Opération « boîtes à chaussures »



L'idée était de proposer aux habitants de mettre dans des boîtes à chaussures des accessoires chauds tels que écharpes gants... des livres et des denrées festives non périssables, de les entourer de papier cadeau pour les offrir aux oubliés de Noël.

L'opération a été un vrai succès. Près de 80 colis ont été récoltés et remis à l'association « Le Village de Cavailon » et « la Datcha des sans-logis » d'Avignon qui s'occupent de personnes sans abri ou en situation précaire.

### Bourse au permis

Considérant que le permis de conduire constitue aujourd'hui un atout incontestable pour l'emploi ou la formation, qu'il contribue à la lutte contre l'insécurité routière, et qu'il n'est pas financièrement accessible à tous, le CCAS a décidé de mettre en place, sous conditions, une bourse au permis d'un montant de 300 € à destination des jeunes de 18 à 25 ans.

Les bénéficiaires rempliront un dossier de candidature, signeront une charte et s'inscriront auprès de l'auto-école de Coustellet avec laquelle le CCAS a établi un partenariat. Ils s'engageront à :

- suivre régulièrement les cours théoriques et participer aux examens blancs organisés par l'auto-école,
- réaliser, au sein de la mairie, une activité à caractère humanitaire ou

social dans les six mois suivant leur inscription,

- rencontrer régulièrement le responsable du Centre Communal d'Action Sociale chargé du suivi.

La bourse de 300 € sera versée directement à l'auto-école après le succès du bénéficiaire à l'épreuve théorique du permis de conduire.

En cas de non-réussite à l'épreuve théorique dans les deux ans à compter de l'inscription du bénéficiaire, il est convenu que la bourse attribuée par le CCAS sera annulée de plein droit.

### Vaccinobus



À l'initiative du Conseil Régional SUD PACA et en partenariat avec l'association « La Croix Blanche » et la mairie de Cabrières, un « Vaccinobus » est venu jeudi 15 avril au village avec 1 médecin, 2 infirmiers, 2 bénévoles de la Croix blanche et 2 chauffeurs de transporteurs locaux.

Il s'agissait de vacciner avec le vaccin Pfizer les personnes de plus de 70 ans souhaitant l'être et n'ayant pu encore en bénéficier.

En 3 jours, lorsqu'ils ont appris l'opération à venir, les membres du CCAS se sont mobilisés pour trouver 36 personnes éligibles à cette vaccination. Toutes les personnes de plus de 70 ans ont été appelées et un planning a été établi.

Le garde champêtre est allé chercher à domicile certaines personnes ne pouvant se déplacer de manière autonome et finalement 41 personnes au total ont pu être vaccinées. La 2<sup>e</sup> injection a eu lieu le 12 mai.

**Les élus du CCAS sont prêts à vous rencontrer. Vous pouvez demander à les voir en mairie ou à domicile si besoin. Contacter Brigitte Dumeste à la Mairie :**

04 90 76 79 45

## Justes parmi les nations

### Marie & Attilio Garagnoli

Cicéron clamait que « l'Histoire est le témoin des temps, la lumière de la vérité, la vie de la mémoire, l'institutrice de la vie, la messagère de l'antiquité ». Cette conception de l'Histoire et de la mémoire, on la retrouve dans le récit de Marie et d'Attilio Garagnoli.

En effet, leur histoire est de celles qui éclairent notre mémoire collective, leur histoire est de celles qui font la grande Histoire.

L'histoire de Marie et d'Attilio Garagnoli est l'une de ces sources de lumière et d'espoir, c'est une leçon de courage pour nous et tous ceux qui nous succéderont.

Fuyant le fascisme de Mussolini dans les années 1920, la famille Garagnoli est venue s'installer à Cabrières d'Avignon à l'ombre des Monts du Luberon.

Le couple, qui exerce en tant que métayer sur la commune, rencontre la famille Pulvermacher alors qu'ils écoutaient la

BBC, le père de la famille, Léon Pulvermacher, demandant à se joindre à eux.

Mais la famille Pulvermacher a un lourd secret, un secret qui n'aurait jamais dû en être un, ils sont de confession juive. Alors, lorsque vient le mois de mars 1944, et avec lui un cortège d'Allemands, Léon Pulvermacher se confie à la famille Garagnoli : il leur avoue être juif.

Marie et Attilio Garagnoli décidèrent alors de cacher, nourrir et soutenir, jusqu'à la Libération, Léon Pulvermacher, son épouse Berthe et leur fille Dora Pulvermacher, ainsi que deux cousins, Robert Pulvermacher et Maurice Wietrzniak, faisant partie d'un groupe de résistants venus au village dans le cadre d'une mission.

Cet acte patriote de grand courage, profondément humaniste et véritablement antifasciste valu au couple Garagnoli d'être reconnu, en 2012, Juste parmi les Nations.



Pour Cabrières d'Avignon c'est un immense honneur et une fierté incommensurable que de compter dans l'histoire de notre village des personnes dont le comportement fut si digne et exemplaire lors d'une période d'une extrême brutalité.

Aussi, pour rendre hommage à une telle abnégation devant l'adversité, la municipalité et moi-même organiserons une cérémonie le 18 juillet prochain. À l'occasion de celle-ci, une plaque sera dévoilée, pour que chacun se souvienne de ce qu'ils ont su faire face au régime nazi.

Paul Valéry disait que "la mémoire est l'avenir du passé" faisons en sorte que celle de Marie et Attilio Garagnoli soit éternelle.

Delphine Cresp



## Cérémonies

### Devoir de mémoire



11 novembre 2020 - Commémoration annuelle de la victoire et de la paix. Hommage à tous les morts pour la France, ceux d'hier comme ceux d'aujourd'hui



5 décembre 2020 - La commune a rendu hommage aux morts pour la France lors de la guerre d'Algérie et des combats au Maroc et en Tunisie.



25 avril 2021 - Journée nationale du Souvenir des Victimes et des Héros de la Déportation.



8 mai 2021 - La commémoration de la Victoire en 1945 permet à la France de rendre hommage à tous les combattants militaires et civils qui l'ont libérée de l'occupant nazi. Des dépôts de gerbes ont eu lieu au monument aux morts de Cabrières, place de l'église et au monument aux morts de Coustellet avec la commune de Maubec.



# Formation des élus

## ► Outil indispensable à l'exercice de la fonction

Du 8 février au 10 février, les élus municipaux ont participé avec assiduité, à un programme de formation.

Ce droit à la formation a pour but de sensibiliser les élus à l'environnement financier et juridique de la commune mais aussi aux risques liés à leurs fonctions.

Pour restaurer et garder la confiance de nos concitoyens dans la vie politique, il est important de poser et rappeler ces règles.



# Zone Bleue

## ► Petits rappels au code de la route

Afin de fluidifier le stationnement dans le village, d'améliorer la rotation des véhicules et ainsi permettre à tous de se rendre dans les commerces et les services, une zone bleue réglemente le stationnement à Cabrières d'Avignon.

Elles sont situées Parking nord de la mairie, rue des Écoles à Coustellet, Grand Rue et rue des Pasquiers.

Lorsque vous stationnez sur une zone bleue la durée est limitée à une heure. Pensez bien à apposer votre disque bleu.

Un petit nombre est disponible et proposé en mairie.

Horaires de la zone bleue : de 7 h 30 à 12 heures et de 14 heures à 19 heures tous les jours.

Par ailleurs, n'oubliez pas que la vitesse est réduite à 30 km/h dans le centre bourg et pensez à respecter scrupuleusement les sens interdits. Cela va sans dire, mais va encore mieux en le disant...

Brigitte DUMESTE



## ► Tribune de l'opposition



Les Conseillers Municipaux de l'opposition n'ont pas souhaité utiliser leur droit à l'expression dans ce Bulletin Municipal, comme l'article 83 de la loi du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (Loi NOTRe) le leur permet.

## Feu de contrôle du niveau sonore

### › Cantines scolaires

Afin de sensibiliser les enfants sur le bruit qu'il peut y avoir lors du temps du repas et de leur faire réaliser qu'il est bien plus agréable de manger dans le calme, un nouveau dispositif lumineux a été installé dans nos cantines scolaires.

Trois couleurs pour prendre conscience du niveau sonore :

- Vert : niveau sonore calme, à respecter lors du repas,
- Jaune : se déclenche à 70 dB, les enfants doivent modérer le niveau sonore de leurs conversations,
- Rouge : se déclenche à 80 dB, il y a trop de bruit, il faut se taire!

Ce feu tricolore a été très bien accueilli par les élèves, qui après avoir testé son efficacité, ont pu réaliser qu'ils pouvaient effectivement être bien plus bruyants qu'ils ne le pensaient.

Sandrine POURCEL



## Inscriptions scolaire

### › Rentrée 2021-2022, c'est parti !

Vous souhaitez inscrire votre enfant pour la prochaine rentrée scolaire? Il est nécessaire de passer à la Mairie afin de remplir le dossier de pré-inscription avant de contacter l'école.

Quels sont les enfants concernés?

- Tous les enfants qui entrent en 1<sup>re</sup> année de maternelle, celui-ci doit obligatoirement être âgé de 3 ans dans l'année civile en cours,
- Tout nouvel arrivant sur la commune,
- Suite à un changement d'adresse.

Quels sont les documents nécessaires pour la pré-inscription scolaire?

3 documents sont nécessaires à la pré-inscription scolaire de son enfant :

1. Un document d'identité d'un représentant légal de l'enfant,
2. Livret de famille ou acte de naissance (une copie du jugement en cas de séparation),
3. Un justificatif de domicile.

**Besoin d'un renseignement?**

Par email à [mairie@cabrieresdavignon.fr](mailto:mairie@cabrieresdavignon.fr) ou par téléphone au 04 90 76 92 04

Sandrine POURCEL



### › Label École Numérique 2020

Notre commune a la particularité d'avoir 2 écoles sur son territoire, l'une à Cabrières d'Avignon Village et l'autre à Coustellet.

Ces deux écoles ont participé à l'appel à projet « Label École Numérique 2020 » et ont été retenues.

Financée à 50 % par l'État et 50 % par la commune, cette dotation va permettre à nos écoliers de bénéficier d'équipements modernes et performants pour les accompagner dans leurs apprentissages.

Sandrine POURCEL

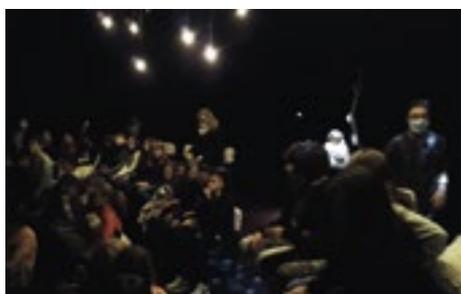


# École de Coustellet

## › Moments récréatifs

Malgré la crise sanitaire, l'équipe a essayé de faire « vivre l'école » de la manière la plus normale possible en ménageant de nombreux moments de plaisir.

### SORTIE AU THÉÂTRE DE CAVAILLON-SCÈNE NATIONALE



Le 12 octobre 2020, les élèves du CP au CM2 se sont rendus au théâtre pour assister à la représentation de « Je brûle d'être toi » de Marie Levasseur. Les plus petits ont été émerveillés par ce spectacle de marionnettes alors que les plus grands ont exercé leur critique. Ils ont scruté les décors, le jeu des acteurs et ont analysé l'histoire qui pouvait être interprétée à différents niveaux de compréhension.

### REPAS ET GOÛTER DE NOËL



Cette année encore, Danièle et Marie ont régalé tous les commensaux avec des plats originaux tout en respectant la coutume. Les enfants ont goûté à tout et en ont redemandé!

L'APE a offert le traditionnel goûter de Noël et le Père Noël apporté des cadeaux aux enfants (de magnifiques livres et des

activités manuelles pour les plus petits) tout en respectant les gestes-barrière. Les enfants de maternelle et de CP-CE1 les ont remerciés par des chants de Noël et en anglais!

### SORTIE VÉLO



L'école se situe idéalement par rapport à la vélo-route. Le vendredi 12 mars 2021, les élèves de CM1-CM2 ont clôturé leur cycle vélo par une sortie jusqu'au Pont Julien. Comme chaque année, l'inévitable pique-nique a été le moment préféré de la journée des élèves!

### CHUT! ÇA POUSSE!



Chaque classe a désormais son carré de jardin. Chaque élève essaie d'en prendre soin. On espère pouvoir récolter quelques fraises, radis, oignons, tomates-cerise, courgettes...

Le composteur est en place, il reste à l'alimenter. Toutefois, avec le projet suivi par les cantinières et Vanina et Tifaine, les déléguées de CM2, il n'y a presque aucun déchet. En effet les élèves ont proposé une liste de plats qu'ils aiment manger, de ce fait, il y a très peu de gaspillage!



### CARNAVAL ET BULLES



L'après-midi du 2 avril, les élèves se sont déguisés. À tour de rôle, les classes ont participé à un atelier de réalisation de bulles de savon géantes offert par l'APE.

Les enfants ont fait de belles créations et se sont amusés à faire la plus grosse bulle, celle qui vivrait le plus longtemps, celle qui éclabousserait les copains...

Les élèves remercient l'APE pour ce moment récréatif permettant de mieux accepter les semaines suivantes de confinement.

Elsa PELESTOR-VALETTE

## École du village

### ► Une vie différente

À l'école du village, comme partout ailleurs, la vie semble au ralenti. Il n'y a plus moyen de mener les activités qui égayent le train-train quotidien, plus de brassage des enfants, plus d'échange entre classes, plus de récréations communes entre les petits et les grands; chaque groupe doit rester dans un espace délimité; on passe beaucoup de temps à se laver les mains; on ne voit plus les sourires aux lèvres... La liste pourrait s'allonger, mais finalement, c'est peut-être une perception d'adulte...

Les enfants de maternelle (et les plus grands) ont gardé leur dynamisme... tous les élèves s'accommodent des nouvelles règles et respectent les gestes barrières. Grâce à cette bonne conduite, nous n'avons pas eu de cas de Covid, espérons que cela dure!

Pendant les récréations, les jeux n'ont pas changé, les enfants d'élémentaire sont juste masqués.



**QUELQUES ACTIVITÉS REDONNENT LE SOURIRE ET FONT OUBLIER LA CRISE SANITAIRE...**

En maternelle, le printemps est là! Il était temps pour les petits élèves de la maternelle de s'occuper de leur jardin. Quelle fierté de voir pousser pommes de

terre, salades, blé, radis, carottes et haricots! Un grand merci à la maman de Julie qui nous a fourni aussi des plants de tomates, fraisières, menthe, origan, estragon, courgette... et de jolies fleurs qui viennent égayer notre potager. Tous ont hâte de se régaler de ces bons produits!



En CM2, les élèves, avec l'aide de Marie, future professeur des écoles, ont construit une maquette du système solaire (thème de l'espace bien dans l'air



du temps). Pour respecter les échelles des planètes, des billes, des boules de polystyrène, des ballons ont été nécessaires. Concernant les distances entre les planètes et le soleil, la salle de classe puis le stade étaient trop petits, heureusement le grand espace herbeux devant l'école nous a permis d'arriver à nos fins, même la ceinture d'astéroïdes a été représentée par des élèves assis.



Grâce au plan numérique, l'école a été dotée de nouveaux matériels informatiques: deux ordinateurs portables, deux ordinateurs fixes, un visualiseur, six tablettes et prochainement les anciens ordinateurs seront « boostés » pour améliorer leur fonctionnement. Un projet pédagogique avait été défini en juin 2020, il a été retenu par l'Éducation Nationale, qui finance 50 % des investissements permettant sa mise en œuvre. Les 50 % restant sont à la charge de la municipalité, que nous remercions vivement. La pandémie et ses confinements et périodes « d'école à la maison » prouvent à quel point il est important que chaque enseignant dispose d'un équipement informatique fonctionnel, et que les enfants gagnent peu à peu de l'autonomie dans l'utilisation des outils numériques.



Les élèves de CM2 s'initient à Géogébra (application de géométrie dynamique) sur les tablettes et les ordinateurs.

# Collège du Calavon



## DES ATELIERS D'INFORMATION AVEC LA GARE



Dans le cadre du partenariat tissé depuis plusieurs années avec La Gare de Coustellet, Pauline Miranda, responsable du pôle Jeunes et Familles, est intervenue dans plusieurs classes pour aborder des thèmes comme le cyberharcèlement, les réseaux sociaux ou les fake news, à travers des ateliers variés. L'occasion d'échanger avec les élèves et de les sensibiliser aux risques et aux dangers liés à ces nouveaux modes de communication.

## DES MÉDAILLES AU CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL DE CROSS



Si le traditionnel cross à la forêt des Cèdres n'a pu avoir lieu en raison de la pandémie, les élèves de l'AS ont en revanche pris part au Championnat départemental de cross en distanciel. Minimes et benjamins ont réalisé de belles performances, en décrochant plusieurs médailles d'argent et de bronze, par équipe et en individuel. La remise des récompenses s'est déroulée dans la cour du collège, en présence de Cyrille Géniaux, directeur de l'UNSS Vaucluse.

## DES RENCONTRES AVEC UN QUATUOR DE MUSICIENS



À l'initiative de Nathalie Bideaux, professeure de musique, et de l'Orchestre national Avignon-Provence, les élèves de deux classes de 4<sup>e</sup> ont bénéficié en février d'une rencontre exceptionnelle avec un quatuor de musiciens, qui leur a fait découvrir le tuba, la clarinette, le trombone et les percussions et leur a présenté l'orchestre symphonique.

## LES APPRENTIS OLÉICULTEURS ONT RÉALISÉ LA TAILLE DES ARBRES



Depuis 4 ans, le projet « Mon verger d'oliviers » mené par Christine Cazal, professeure de SVT, permet à une classe de 6<sup>e</sup> de découvrir la richesse du monde oléicole, grâce notamment à l'exploitation des huit oliviers situés à l'arrière du collège. En mars, Thierry Corréard, oléiculteur à Malaucène et animateur du Parc du Luberon, est ainsi venu initier les élèves à la taille hivernale des arbres, qui ont été débarrassés des bois morts, des branches cassées et des gourmands. Des soins qui portent leurs fruits puisque l'an passé, la récolte des olives s'est élevée à 21 kg !

# Bien vivre

» Les



Mise en place de tables et bancs sur chaque dalle et réaménagement des espaces verts au collège.



Finition de la terrasse de la cantine de Coustellet.



Amélioration du terrain de boules à côté du nouveau foyer, rajout de pare boules sur la périphérie du terrain.



Peinture de la salle Sully Armand.



Réaménagement de la salle associative pour accueillir le foyer rural.



Création d'un arrêt de bus devant l'école de Coustellet sur la D900.

# à Cabrières

## Travaux



*Cheminement au niveau de la cantine de Coustellet.*



*Fabrication et mise en place d'un garde-corps au départ de la rue Grand Geas.*



*Création d'un accès PMR pour accéder à la salle Cohen.*



*Création d'une écluse rue Frédéric Mistral.*



*Aménagement d'un nouveau jardin en terrasse sur l'arrière de la mairie.*



*Implantation du terrain multisports.*

# Révisions allégées & Modification simplifiée du PLU



## ► L'ensemble des procédures engagées

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) a été approuvé le 23 juillet 2019.

Une première révision allégée a été lancée le 23 septembre 2020 pour supprimer le périmètre de la servitude la zone « non aedificandi » à l'entrée Est sur la parcelle A 303 qui représente une partie du site appartenant à l'Hôtel-Restaurant « l'Oasis » qui est classé en zone UBc.



Extrait du PLU : Localisation du secteur concerné

Ainsi, l'objectif était d'intégrer ce terrain dans un secteur ne permettant que la réalisation d'aménagements ou de constructions en lien avec l'hôtel (parking, piscine, ...), en limitant fortement la hauteur et la surface d'éventuels bâtiments techniques (pool-house, ...). Une concertation publique a été organisée du 4 au 25 janvier 2021 et le Conseil Municipal a délibéré le 17 février dernier pour tirer le bilan de cette concertation et arrêter le projet de révision. Une réunion conjointe d'examen des personnes publiques associées s'est tenue le 6 avril et une enquête publique est organisée du 7 juin au 6 juillet 2021 inclus.

Une seconde révision allégée a été lancée le 17 février 2021 pour redéfinir le nouveau classement de la parcelle D265 suite à la décision du Tribunal Administratif de Nîmes en date du 8 décembre

2020 d'annuler son classement initial en zone N (naturel).



Nous sommes au début de cette procédure qui fait l'objet actuellement d'une saisine de l'autorité environnementale dans le cadre de l'examen au cas par cas pour les documents d'urbanisme (élaboration, révision, modification, mise en compatibilité des PLU et élaboration, révision des cartes communales).

Par arrêté municipal du 15 février 2021, Madame Le Maire de Cabrières a lancé également une modification simplifiée du PLU sur 2 thématiques :

- Revoir le principe d'aménagement de la zone 1AU située à Coustelllet : Ce secteur constitue l'extension de la zone constructible du hameau de Coustelllet en bordure de la route de Gordes. Lors de l'élaboration du PLU, une réflexion portant sur l'organisation future de ce secteur avait été menée, et traduite dans les pièces réglementaires du PLU. Aujourd'hui, sans modifier l'objectif initial, la municipalité souhaite définir une organisation différente en faisant évoluer l'OAP, ainsi que le règlement de la zone 1AU. En premier lieu, la Commune souhaite réaliser l'opération par tranche, afin d'étaler l'arrivée de nouveaux habitants et d'anticiper au mieux leur intégration sur le territoire au cours des dix prochaines années. C'est pourquoi

la Commune envisage d'une part la réalisation de l'OAP en deux phases et d'autre part le remplacement de l'équipement hôtelier par une maison de retraite :



- Affiner les dispositions relatives aux panneaux photovoltaïques : lors de l'élaboration du PLU, il a été indiqué pour l'ensemble du territoire communal que les panneaux solaires pouvaient être autorisés dès lors qu'ils n'étaient pas visibles depuis la voie publique. Aujourd'hui, la municipalité souhaite définir des règles différenciées en fonction des secteurs de la commune et de leurs enjeux, afin de concilier au mieux le développement des énergies renouvelables et la préservation de la qualité du patrimoine et des paysages. Sur cette partie, la Commune travaille en étroite collaboration avec les Bâtiments de France notamment pour le secteur situé dans le cœur du village à proximité du château.

Nous vous tiendrons, bien entendu, informés de l'évolution de l'ensemble de ces procédures.



Commune de Cabrières d'Avignon

**PROCÉDURE DE RÉVISION ALLÉGÉE N° 1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)  
MESURES DE PUBLICITÉ POUR L'ENQUÊTE PUBLIQUE**

# AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

**Enquête publique unique portant sur: LA RÉVISION ALLÉGÉE N° 1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME  
Dont l'objet est la suppression du périmètre de la servitude « zone non aedificandi » à l'entrée Est  
du hameau de Coustellet et la définition des dispositions adaptées à ce site.**

Par arrêté n° 2021-03 du 29 avril 2021, le maire de Cabrières d'Avignon a ordonné l'ouverture de l'enquête publique unique relative au projet de révision allégée n° 1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

À cet effet,

Il sera procédé à une enquête publique unique relative au projet de révision allégée n° 1 du PLU.

L'enquête publique unique se déroulera du lundi 7 juin au mardi 6 juillet 2021, soit 30 jours consécutifs.

Au terme de l'enquête, lorsque le commissaire enquêteur aura rendu ses rapports, le conseil Municipal de Cabrières d'Avignon devra délibérer pour approuver la révision allégée n° 1 du PLU.

M. René DUBUY, ingénieur en chef hors classe retraité, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Nîmes. Les pièces du dossier, ainsi que le registre d'enquête à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur sera déposé à la mairie de Cabrières d'Avignon pendant 30 jours consécutifs aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, du 7 juin au 6 juillet 2021 inclus.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier de projet révision allégée n° 1 du Plan Local d'Urbanisme et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur. Les dossiers sont aussi consultables sur un poste informatique mis à la disposition du public à la mairie durant les heures habituelles d'ouverture de celle-ci et sur le site de la commune (<https://www.cabrieresdavignon.fr>). Une adresse internet dédiée permettra de recueillir les observations du public ([enquetepublique-cabavignon@orange-business.fr](mailto:enquetepublique-cabavignon@orange-business.fr)).

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication des dossiers d'enquête publique auprès de la mairie dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête.

Le commissaire enquêteur recevra à la mairie le :

- lundi 7 juin matin de 9 heures à 12 heures
- mercredi 23 juin de 9 heures à 12 heures
- mardi 6 juillet de 14 heures à 17 heures

Madame le Maire de la commune de Cabrières d'Avignon représente l'autorité auprès de laquelle des informations peuvent être demandées concernant les dossiers de révision allégée n° 1 du PLU.

À l'expiration du délai de l'enquête prévu à l'Article 2, le registre d'enquête sera mis à disposition du commissaire enquêteur et clos par lui. Dès réception du registre et des documents annexés, le commissaire enquêteur rencontre, dans la huitaine, Madame le Maire et lui communique les observations écrites et orales consignées dans un procès-verbal de synthèse. Madame le Maire dispose d'un délai de quinze jours pour produire ses observations éventuelles.

À compter de la clôture de l'enquête, le commissaire enquêteur disposera d'un délai de trente jours pour transmettre au maire de la commune de Cabrières d'Avignon le dossier avec son rapport dans lesquels figurent ses conclusions motivées.

Une copie des rapports du commissaire enquêteur sera adressée à M. le Préfet du département de Vaucluse et à M. le Président du Tribunal Administratif de Nîmes

Un mois après la fin de l'enquête publique, le public pourra consulter les rapports et les conclusions du commissaire enquêteur à la Mairie de Cabrières d'Avignon, pendant une durée d'un an.

**LE MAIRE**  
Delphine CRESP



Chères Cabriéroises, chers Cabriérois,

La santé est un bien précieux, elle est le prérequis à la joie, au travail, au dynamisme et à la famille. Aussi, même si la santé n'est pas à priori une compétence de la municipalité, nous souhaitons nous investir aussi sur ce sujet.

Pour cela la municipalité réfléchit à mettre en place une mutuelle communale pour offrir à chacun les moyens de se soigner pour un coût abordable.

Sincèrement vôtre,

Delphine CRESP  
Maire de Cabrières d'Avignon  
Vice-Présidente Luberon Monts de Vaucluse

**Quel type d'organisme avez-vous sollicité pour votre complémentaire santé ?**

- UN ASSUREUR  
 UNE MUTUELLE

**Etes-vous satisfait par votre complémentaire santé actuelle ?**

- OUI  
 NON

**Quel est le nom de l'organisme que vous avez sollicité pour votre complémentaire santé ?**

.....

**Combien vous coûte votre complémentaire santé par an ?**

.....

**Souscrivez-vous à une complémentaire santé (à un prix abordable) au travers d'une mutuelle communale proposée par la Mairie de Cabrières d'Avignon ?**

- OUI                       NE SE PRONONCE PAS                       NON





## PROJET IMMOBILIER

Chères Cabriéroises, chers Cabriérois,

Bien vivre à Cabrières d'Avignon, cela concerne tout le monde. Or, depuis maintenant plusieurs années, le coût du logement dans notre village a augmenté significativement. Il est impossible pour la municipalité d'ignorer ce phénomène.

Pour aider nos jeunes à rester au village et pour aider nos aînés à rester autonomes le plus longtemps possible, sans quitter Cabrières d'Avignon, nous avons décidé de lancer un projet immobilier destiné à favoriser les cabriérois.

Ce projet sera décliné en deux parties.

La première partie consiste en la construction d'une résidence intergénérationnelle confortable, paysagée et idéalement placée face au Luberon. La résidence comportera environ 30 logements locatifs dont certains seront réservés à de jeunes familles dont les enfants pourront être inscrits à l'école du village à proximité immédiate de la résidence. Les autres logements seront réservés aux personnes âgées autonomes qui pourront disposer en cas de besoin de tous les services nécessaires (aides-soignants, aide à domicile, téléalarme, animations, activités associatives, etc....) tout en gardant le contact avec des populations plus jeunes. Les futurs locataires bénéficieront d'un logement répondant aux normes modernes et un cadre agréable pour un loyer abordable.

La seconde partie de ce projet offrira à plusieurs jeunes familles la possibilité d'acquérir une maison avec terrain dans le centre du village à un tarif abordable grâce à un programme d'aide à l'accession à la propriété.

En conséquence, pour savoir si vous seriez éventuellement intéressés pour souscrire le moment venu à l'une des deux parties de ce projet immobilier, je vous invite vivement à répondre au sondage. Pour le reste, soyez certain qu'à aucun moment ce projet ne grèvera les finances de la commune, bien au contraire, la vente des terrains permettra de dégager des fonds supplémentaires pour investir dans l'amélioration de votre vie quotidienne à Cabrières d'Avignon.

Sincèrement vôtre,

Delphine CRESP  
Maire de Cabrières d'Avignon  
Vice-Présidente Luberon Monts de Vaucluse



# PROJET IMMOBILIER

Nom\*

.....

Date de naissance\*

.....

Ville\*

.....

Adresse\*

.....

Nombre de personne(s) dans le foyer\*

1

2

3

4

5

\* ces informations seront conservées uniquement par la municipalité afin de pouvoir vous recontacter dans le cadre de ce projet.

**PROGRAMME D'ACCESSION  
À LA PROPRIÉTÉ**

Nombre de pièces nécessaires :

3

4

5

**OU**

2

3

4

Quel est votre budget MAXIMUM envisagé pour l'achat d'une maison et d'un terrain en accession à la propriété ?

.....

**MAISON  
INTERGÉNÉRATIONNELLE**

Nombre de pièces nécessaires :

Quel est votre montant MAXIMUM envisagé pour le loyer d'une location au sein de la maison intergénérationnelle ?

.....

Ce formulaire est à rendre **IMPÉRATIVEMENT** à la Mairie de Cabrières d'Avignon (76 cours Jean Giono) ou à envoyer à [mairie@cabrieresdavignon.fr](mailto:mairie@cabrieresdavignon.fr) ou à compléter sur le site internet de la Mairie ([www.cabrieresdavignon.fr/fr/enquetes-publiques/](http://www.cabrieresdavignon.fr/fr/enquetes-publiques/)) avant le 31 juillet 2021. Dans le cas contraire votre participation ne pourra pas être prise en compte.



Chères Cabriéroises, chers Cabriérois,

Pour les administrations, les entreprises mais surtout pour vous, habitants de Cabrières d'Avignon, les infrastructures sont l'un des critères déterminants pour bien vivre mais aussi pour être attractif.

Vous avez été nombreux à nous faire remarquer que la qualité des réseaux internet et téléphoniques, infrastructures clefs de notre époque moderne, laissent à désirer et que cela entraîne des complications notamment pour travailler à domicile.

Aussi, pour connaître votre avis sur ce sujet, je souhaite vous consulter à travers cette enquête d'opinion.

Je compte sur vous pour y répondre et ainsi me permettre de mesurer et répondre à vos attentes.

Sincèrement vôtre,

Delphine CRESP  
Maire de Cabrières d'Avignon  
Vice-Présidente Luberon Monts de Vaucluse

**Vous êtes...**  UN PARTICULIER  UNE ENTREPRISE

**Adresse (rue uniquement)**

.....

**Auprès de quel opérateur avez-vous souscrit à un abonnement internet ?**

- |                                 |   |                                |
|---------------------------------|---|--------------------------------|
| <input type="checkbox"/> ORANGE | <input type="checkbox"/> BOUYGUES TÉLÉCOM | <input type="checkbox"/> FREE  |
| <input type="checkbox"/> SFR    | <input type="checkbox"/> NUMERICABLE      | <input type="checkbox"/> AUTRE |

**Avez-vous la fibre ?**      **Si "NON" souhaitez-vous l'obtenir ?**

- |                              |                              |                              |                              |
|------------------------------|------------------------------|------------------------------|------------------------------|
| <input type="checkbox"/> OUI | <input type="checkbox"/> NON | <input type="checkbox"/> OUI | <input type="checkbox"/> NON |
|------------------------------|------------------------------|------------------------------|------------------------------|

# Votre avis nous intéresse...

## QUALITÉ DES RÉSEAUX



Comment évalueriez-vous la qualité du réseau TELEPHONIQUE MOBILE de la ville ?

- TRÈS MAUVAISE  
 MAUVAISE  
 NEUTRE  
 BONNE  
 TRÈS BONNE

Comment évalueriez-vous la qualité du réseau TELEPHONIQUE FIXE de la ville ?

- TRÈS MAUVAISE  
 MAUVAISE  
 NEUTRE  
 BONNE  
 TRÈS BONNE

Comment évalueriez-vous la qualité du réseau INTERNET de la ville de Cabrières d'Avignon ?

- TRÈS MAUVAISE  
 MAUVAISE  
 NEUTRE  
 BONNE  
 TRÈS BONNE

Comment évalueriez-vous la qualité du réseau TELEPHONIQUE MOBILE de votre quartier ?

- TRÈS MAUVAISE  
 MAUVAISE  
 NEUTRE  
 BONNE  
 TRÈS BONNE

Comment évalueriez-vous la qualité du réseau TELEPHONIQUE FIXE de votre quartier ?

- TRÈS MAUVAISE  
 MAUVAISE  
 NEUTRE  
 BONNE  
 TRÈS BONNE

Comment évalueriez-vous la qualité du réseau INTERNET de votre quartier ?

- TRÈS MAUVAISE  
 MAUVAISE  
 NEUTRE  
 BONNE  
 TRÈS BONNE

Selon vous faut-il augmenter la qualité du réseau internet sur la commune ?

- OUI  
 NE SE PRONONCE PAS  
 NON

Si vous avez répondu "OUI" à la question précédente, pensez-vous qu'il faille développer les infrastructures nécessaires pour augmenter la qualité du réseau internet ?

- OUI  
 NE SE PRONONCE PAS  
 NON

Parmi les équipements qui vous sont proposés ci-dessous, pour augmenter la qualité du réseau internet et téléphonique mobile, le ou lesquelles choisiriez-vous ?

- UNE ANTENNE UNIQUE DE 30 MÈTRES DE HAUT  
 DEUX OU TROIS ANTENNES DE 20 MÈTRES DE HAUT  
 PLUSIEURS PETITES ANTENNES DE QUELQUES MÈTRES DE HAUT  
 NE SE PRONONCE PAS

# Les Amis des Cèdres

## ► Des nouvelles des Amis des Cèdres

En raison de la crise sanitaire, Les Amis des Cèdres avaient dû annuler l'ensemble des manifestations et reporter les travaux prévus en 2020. Nous espérons qu'en 2021 la situation reviendrait à la normale mais pour l'instant et au vu du contexte, l'organisation du repas traditionnel annuel du 8 mai n'a pas été possible cette année encore. Nous le déplorons tous.

Malgré tout, Les Amis des Cèdres ont permis à de nombreuses associations entre les différents confinements de reprendre leurs activités en plein air sur l'esplanade du site de Beauregard : Les Bontuillos, Fit latin dance, Kung fu, Pilates...

Le 20 mars 2021, la nouvelle association La Jouvenço du Luberon a organisé une opération nature propre qui a permis le nettoyage du site de Beauregard. Les Amis des Cèdres remercient l'association et son président M. Yani Bensassi pour cette initiative qui a permis de réunir une vingtaine de personnes.



Le dimanche 29 mars de 10 heures à midi, la junior association, la Jouvenço du Luberon, a organisé à la forêt des cèdres une opération « ramassage des déchets » en partenariat avec l'association des Amis des cèdres, Cavailon Rugby League et la municipalité. Une trentaine de bénévoles ont ramassé environ 15 kg de déchets durant cette belle matinée ensoleillée et remplie de bonne humeur.

Pour votre information, il est important de noter que la dérogation préfectorale pour le site aménagé de la forêt des Cèdres en période estivale (1er juillet au 15 septembre) n'est plus en vigueur.

Nous arrivons bientôt à la période estivale. Le site est donc considéré comme un massif forestier comme les autres. La présence sur le site est soumise exactement aux mêmes règles d'accès qui s'appliquent à tous les massifs forestiers du Vaucluse.

C'est-à-dire que lorsque le risque feu est identifié comme « très sévère » le site est interdit d'accès à partir de 12 heures, et lorsqu'il est identifié comme « exceptionnel », le site est totalement interdit.

Ces 2 cas sont évidemment les moins fréquents, mais la qualification du risque n'est connue que la veille à partir de 20 heures pour le lendemain (**simple appel au 04 28 31 77 11**)

Toutes les informations nécessaires sont disponibles ici : <http://www.vaucluse.gouv.fr/l-acces-aux-massifs-forestiers-en-vaucluse-en-a6264.html>

Il est également interdit de faire du feu ou de fumer sur le site durant cette période.

**Pour nous contacter :**

Les Amis des Cèdres • Hôtel de Ville • Cours Jean Giono • 84220 Cabrières d'Avignon • e-mail : [amis.cedres@gmail.com](mailto:amis.cedres@gmail.com)

Françoise MATHIEU

# La Jouvenço du Luberon

## ► Événements à venir

L'association, la Jouvenço du Luberon, désire organiser de nombreux événements pour les mois à venir, pour garder une dynamique autour de la jeunesse de notre village.

Nous voulons premièrement organiser une bourse aux livres, le dimanche 27 juin de 8 heures à 14 heures à côté du stade de Cabrières, pour réunir les passionnés des livres et les amateurs voulant se cultiver ou passer un bon moment durant cette crise sanitaire.

Secondement ce serait l'organisation d'un atelier cuisine avec la talentueuse Monique Deycart, chef à domicile, qui mettra sa passion au service des participants et de nos papilles.

Le troisième sera une séance de cinéma en plein air, cet été, avec un film choisi par la jeunesse de notre commune.

Le dernier événement que nous voulons mettre en place sera une initiation aux sports fauteuil pour les personnes valides, au côté des personnes à mobilité réduite, pour leur faire découvrir ces sports sous un autre angle mais toujours aussi passionnant.

**Pour nous retrouver et savoir les dates exactes pour ces événements, dans les mois à venir,** rejoignez-nous sur notre page Facebook : **Du Luberon La Jouvenço** • e-mail : [lajouvencoduluberon@gmail.com](mailto:lajouvencoduluberon@gmail.com)

Yani BENSASSI

# L'Atelier des Cigales

## ► 2020-2021 : Une année bien compliquée

**Septembre-octobre 2020: nos ateliers du mardi, jeudi et samedi dans une nouvelle salle ont été les bienvenus. Le plaisir de se retrouver et de partager notre passion nous a redonné l'envie de créer.**

L'ouverture de l'Atelier couture du jeudi après-midi a permis à 5 adhérentes de commencer de nouveaux ouvrages et d'apprendre les bases de la couture pour certaines.

De nouvelles adhérentes se sont manifestées, tant pour l'atelier couture que dentelle. Hélas, le nouveau confinement de fin octobre ne leur a pas permis de nous rejoindre. Nous les accueillerons dès que possible.

Malgré le contexte sanitaire compliqué, nous avons gardé le contact grâce au téléphone, à la messagerie et continué à travailler! Échanges de photos de nos ouvrages en cours et terminés, de nos occupations et préoccupations quotidiennes, le contact est gardé et l'isolement un peu rompu.

Nous nous sommes retrouvées en tout petit groupe (dans le respect des règles sanitaires) pour continuer l'apprentissage de la dentelle. C'est ainsi que Magali a découvert la « Guipure du Puy » pendant que Lyne et Marie-Françoise continuaient l'apprentissage des bases.

Côté couture, nous avons travaillé dans l'espoir de pouvoir enfin exposer: il fallait refaire « le stock » de nos créations les plus demandées et faire quelques nouvelles créations, sans oublier un peu de crochet avec les « Tawashis » grâce à Marie-Françoise.



À ce jour, nous espérons enfin de prochaines expositions, et nous vous attendons notamment à Roussillon, salle des Fêtes, place Lou Pasquié:

**Du 23 au 27 mai 2021,  
du 4 au 8 juillet 2021  
et du 5 au 9 septembre 2021**

Dès que possible, nous espérons vous convier à la remise d'un chèque pour Handi'Chiens, en présence de Prince et Patrol nos filleuls.

Nous continuons à proposer nos stages de broderie: Reticello, Jours d'Angles sur Anglin, Hardanger et École des jours n'auront plus de secrets pour vous. La prochaine date: du 25 au 27 juin 2021 inclus. Les horaires: de 9 heures à 18 heures.

Nous espérons rapidement vous accueillir lors de: l'atelier/partage autour des Arts du Fil: Couture, tricot, crochet, broderie, dentelle aux fuseaux, frivolité, tous les mardis de 9 heures à 17 heures (selon vos disponibilités), l'atelier d'initiation Couture le jeudi de 14 heures à 17 h 30 et l'atelier initiation Dentelle aux Fuseaux le samedi de 14 heures à 17 h 30, toujours dans les salles municipales, accessibles aux personnes à mobilité réduite.

**Pour de plus amples renseignements sur nos activités et sur Handi'Chiens, contacter Chantal par mail [contact@atelierdescigales.fr](mailto:contact@atelierdescigales.fr) ou au 06 08 27 17 77.**

**Notre page Facebook: [www.facebook.com/AtelierDesCigales/](http://www.facebook.com/AtelierDesCigales/)**

**Site web: [www.atelierdescigales.fr](http://www.atelierdescigales.fr)**

Chantal VANÇON

## Chorale « La Senancole »

### ► Dans les starting blocs !

**Après tous ces longs mois sans répétition, nos voix se sont mises en sourdine...**

Mais nous serons heureux, dès que les conditions sanitaires le permettront, de reprendre les répétitions à la salle Sully Armand à Cabrières.

D'ores et déjà, nous pouvons vous annoncer quelques changements à venir:

Un nouveau chef de chœur, de nouveaux horaires de répétition et un répertoire un peu différent.

De plus amples informations vous seront communiquées dès que possible sur un prochain bulletin municipal.

À bientôt, nous l'espérons! Bonne santé à tous!

Martine VALADE

## Foyer rural



### ► Patchworks

Nous souhaitons que la reprise des activités puisse se faire en septembre. Nous proposerons le Patchworks et peut-être du Cartonnage.

Pour d'autres renseignements, contacter Maguy Barnier-Ravoire: 06 63 14 83 39

# Les Amis du Patrimoine

## ► Les Réalisations des Samedis du Patrimoine

Ces derniers mois, pendant ces temps troublés, les bénévoles de l'association ont continué de participer aux rendez-vous mensuels des « Samedis du Patrimoine ».

L'année 2021 est le 300<sup>e</sup> anniversaire de la construction du mur de la peste qui devait éviter la propagation de la peste. En cette occasion ces bénévoles sont allés mettre en valeur une partie peu connue de ce mur sur la commune de Cabrières, dans le quartier des Vignarès.

Nous sommes allés à la recherche des restes de ce mur de la peste en février en mars et en avril. Une restauration avait été réalisée dans les années 1992-1993 par l'Association Pierre Sèche en Vaucluse. Un entretien régulier n'avait pas été fait jusqu'à présent.

Le mur était bien caché. Les buissons avaient poussé à son côté, et quelques fois, entre les pierres. Certains devenus des petits arbres avaient leurs branches qui recouvraient le mur.

Mais après ces 3 samedis d'efforts, il était dégagé et visible sur presque plus de 100 mètres. Comme d'habitude, une collation méritée, cafés croissants, a récompensé nos courageux bénévoles.

Nous sommes également allés débroussailler les abords du puits des Cayères, comme nous le faisons régulièrement. Il est apparu que la maçonnerie de ce puits commence à se dégrader. En prenant les conseils d'experts, nous y retournerons, pour le restaurer et peut-être envisager de le curer.

Pierre LABAN



### Planning des prochaines semaines :

**18 juin à 18 h 30** - Assemblée générale annuelle. Les modalités de la réunion seront annoncées dans les Brèves de Juin.

**19 juin** - Samedi du patrimoine: réfection du sentier botanique, préparation et mise en place d'autres bornes

**26 et 27 juin** - JPPM (Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins) de 14 heures à 17 heures conférence de Jean-Marc Azorin : l'homme et les arbres - Circuit vélo vers les arbres remarquables de Cabrières

# La Strada

## ► Reprise des projections

Toute l'équipe de la Strada vous invite à la reprise des projections à la Salle des Fêtes le :

**VENDREDI 11 JUIN 2021 :**

► 20 h 30 • « ADIEU LES CONS » : Comédie d'Albert Dupontel avec Virginie Efira, Albert Dupontel, Nicolas Marié. (Durée 1h 27 min)

SYNOPSIS ET DÉTAILS

Lorsque Suze Trappet apprend à 43 ans qu'elle est sérieusement ma-

lade, elle décide de partir à la recherche de l'enfant qu'elle a été forcée d'abandonner quand elle avait 15 ans. Sa quête administrative va lui faire croiser JB, quinquagénaire en plein burn-out, et M. Blin, archiviste aveugle d'un enthousiasme impressionnant. À eux trois, ils se lancent dans une quête aussi spectaculaire qu'improbable.

Françoise MATHIEU



Nous vous attendons nombreux...

Pensez à apporter votre coussin personnel car les chaises sont un peu dures!

**LE PORT DU MASQUE** sera **OBLIGATOIRE** dans l'ensemble des espaces du cinéma et donc y compris lorsque le public est assis dans la salle pour voir le film.



# Cabri D'jardins

## Le jardin partagé du Grand Geas



### Actualités

Au printemps, c'est avec beaucoup de plaisir que les membres de l'association Cabri d'Jardins; ont accueilli de nouveaux membres. Les parcelles sont désormais toutes occupées par des adhérents heureux de cultiver leurs fruits et légumes 100 % bio, dans une ambiance très conviviale. Le potager demeure un lieu intergénérationnel de rencontres et d'échanges (qu'il s'agisse de plants ou de bons conseils) entre les jardiniers amateurs, plus ou moins confirmés mais toujours curieux et enthousiastes!

À l'occasion du week-end de Pâques, la maire Delphine Cresp, accompagnée de son adjoint René Depeyte, s'est rendue au jardin pour une visite. L'occasion de faire plus ample connaissance et de constater que les quinze arbres fruitiers, plantés autour des parcelles en juin dernier, se portent bien, de même que l'ancien cabanon de l'école de Coustellet, dont la toiture a été renforcée grâce à l'aide des Services Techniques municipaux, que l'association tient vivement à remercier.

Comme chaque premier dimanche du mois, les jardiniers se sont retrouvés le 2 mai pour effectuer les travaux d'entretien collectifs et ils en ont profité pour mettre en place un nouveau composteur, offert par la Municipalité. Ce dernier a

pris place devant le jardin, ce qui permettra à tous les habitants qui le souhaitent de venir déposer leurs déchets verts (feuilles mortes, épluchures, marc de café, tonte de gazon naturelle,...) afin qu'ils soient recyclés.

### Pailler son potager, le bon réflexe à avoir

Avec les étés de plus en plus chauds et dans un souci de limiter notre consommation d'eau, nous avons recours de plus en plus au paillage.

#### Qu'est-ce que pailler ?

Pailler son potager consiste à recouvrir le sol d'un paillis, qui a de multiples avantages :

- Limiter la prolifération des mauvaises herbes
- Limiter l'évaporation de l'eau dans le sol et limiter l'arrosage
- Servir de régulateur de température quand il fait trop chaud ou trop froid
- Apporter de la matière organique, afin d'enrichir la terre et stimuler la vie du sol

On utilise toutes sortes de matériaux (de préférence ce qu'on a sous la main) : paille, branches broyées, feuilles mortes, herbes sèches, cartons (sans plastique)

Pour ne pas épuiser les sols, on essaye de changer de type de paillis végétal tous les ans.

### Quelles plantes pailler ?

On paille l'aubergine, le poivron, le fraisier, le concombre, la courgette, les courges, sans oublier la tomate. En revanche, certaines plantes n'aiment pas cela, en particulier, l'ail, l'oignon et l'échalote.

### Notre recette coup de cœur pour l'été

#### Pickles de légumes

Ingrédients :

- 100 g de sucre
- 100 g de vinaigre blanc
- 100 g de vinaigre rouge
- 300 g d'eau
- Une poignée de graines de moutarde
- Des légumes de saison : carottes, courgettes, tomates...

1. Faire la marinade et la porter à ébullition.
2. Couper les légumes en lamelles pour les carottes et les courgettes. Pour les tomates, choisir des tomates cerises.
3. Les placer dans un pot en verre et verser la marinade chaude.
4. Réserver quelques heures au frais avant dégustation ou conserver au réfrigérateur quelques semaines.

**Nous manquons d'outils ! Si vous avez sécateur, pioche, râteau et autre bêche inutilisés, n'hésitez pas à nous en faire don. Nous nous ferons une joie de venir les récupérer (et éventuellement de les réparer) pour en faire bon usage !**

Contact: [cabridjardins@gmail.com](mailto:cabridjardins@gmail.com)

Suivez les aventures de l'association Cabri D'Jardins sur la page Facebook: [facebook.com/cabridjardins](https://facebook.com/cabridjardins)

Elsa BASTIDE & Benoît SCHRUB



## 1 • Les péripéties

L'association Cinambule, comme tout le secteur culturel en France a connu bien des péripéties cette année.

Depuis novembre nous avons essayé d'organiser plusieurs fois les Rencontres Court c'est Court, qui ont plusieurs fois été annulées pour cause de confinements et autres couvre-feux.

Les Rencontres se sont donc adaptées à la situation sanitaire avec deux petites Éditions en ligne où les programmeurs et programmeuses du festival vous dévoilaient quelques films.

Un jeu concours en ligne a été également organisé pour inciter les âmes créatives à réaliser leur propre mini-film de moins d'une minute. Les treize films que nous avons reçus ont été vus par un jury de professionnelles du cinéma (Agnès Patron, Lucrèce Andreae et Florentine Grellier) chargées de choisir leurs 4 courts métrages préférés. Les films gagnants seront diffusés à la prochaine édition de Court c'est Court!

## 2 • Vers un festival en juin

Feu vert! Les salles de cinéma peuvent rouvrir!

Ça tombe bien, on avait justement prévu de vous présenter notre 27<sup>e</sup> édition au mois de juin. À l'origine, nous souhaitions vous proposer une édition en plein air mais cette formule n'est pas compatible avec le couvre-feu maintenu à 23 heures. Eh oui, car pour le plein air nous avons besoin d'attendre la nuit noire. Or, en juin le soleil ne disparaît totalement qu'à partir de 22 heures.

Les prochaines rencontres auront donc lieu à la Salle des Fêtes de Cabrières en jauge réduite du mardi 15 juin au dimanche 20 juin inclus.

À l'affiche, une programmation spéciale, « La Tentation du paysage sino-japo-

nais », quatre « panoramas » en compétition et des programmes pour les enfants et leur famille!

On a vraiment hâte de retrouver notre public, il était temps! Dans le respect des mesures sanitaires, bien entendu... Plus d'infos sur les séances, les horaires... sur notre site: <http://cinambule.org/>

## 3 • Cinévillages (juillet-août)

Bonne nouvelle pour l'été, puisque le couvre-feu devrait être définitivement aboli début juillet, les projections CINEVILLAGES pourront reprendre cette année, pour faire rayonner le court métrage dans les villages du Vaucluse et de ses alentours!



### CINEVILLAGES, c'est quoi?

Une programmation best-of des films de Court c'est Court qui ont eu un beau succès ces dernières années, tout public, adapté aux familles et tout cela en extérieur pour pouvoir profiter des douces nuits estivales du sud de la France! Une dizaine de villages sont déjà partants pour ces projections.

À Cabrières il se tiendra le samedi 7 août dans la cour de l'école du village.

## 4 • Assemblée générale annuelle

Le samedi 5 juin de 9 h 45 à 12 h 30

Sur le site de la forêt des Cèdres à Cabrières d'Avignon.



### À l'ordre du jour :

- Présentation du rapport moral des activités 2020 et vote,
  - Présentation des documents comptables (Bilan 2020 – Comptes de résultat 2020 – Budget prévisionnel 2021) et vote,
  - Présentation de la motion d'orientation 2021-2022 et vote,
- Élection des administrateur-ices et des membres du bureau.

## 5 • Les autres actions

En sommeil depuis plusieurs mois les autres activités de Cinambule reprendront dès que possible: ateliers divers dans les écoles, collèges et lycée et nouveau cette année, à la prison d'Avignon, diffusion de courts en milieu scolaire, atelier « passeur d'image » de création de bande-annonce pour Court c'est Court, organisation de séances ponctuelles de courts métrages...

Et bien sûr nous espérons pouvoir organiser en novembre la 28<sup>e</sup> édition de Court c'est Court...

# La Cabro d'Or

## ► Une rentrée normale ?

LA CABRO D'OR • Parlaren à Cabriero.

**La chèvre prête à bondir...**

La Cabro d'Or affûte ses cornes et ses sabots. Elle est prête à bondir à nouveau. Depuis un an, elle piaffe d'impatience...

L'année écoulée fut très dure: pas de repas-spectacle en été, pas de Veillée Calendale, pas de gâteau des Rois, pas de loto, pas de chorale, pas d'assemblée générale, pas d'activités en groupe.

Mais le travail ne s'est pas arrêté pour autant. Les cours de provençal se sont poursuivis via Internet avec textes, vocabulaire, exercices, culture régionale, jeux et documents sonores.

Soyons réalistes: il nous paraît difficile d'envisager une reprise des cours « en présentiel » avant la fin de l'année scolaire.

Toutefois, le bureau de l'association a pu se réunir (moins de 6 personnes) et a mis en place un programme pour 2021:

- Repas-spectacle le samedi 3 juillet (place de la mairie),
- Veillée Calendale le samedi 11 décembre (Salle des Fêtes),
- Salon des santonniers les 18 et 19 décembre (Salle des Fêtes), en collaboration avec la municipalité.

Tout cela, bien entendu, reste tributaire des conditions sanitaires (autorisation, protection, distanciation, aération, vaccination?).

Mais la chèvre est optimiste de nature...

Comme on dit chez nous:

« Ço que fassen pas aquest an, lou faren l'an que vèn ! »

(Ce que nous ne faisons pas cette année, nous le ferons l'an prochain!)

À bientôt donc. En espérant voir de nouveaux « escoulan » se joindre à nous pour partager les richesses de notre culture, nous vous souhaitons un beau printemps et un bel été. « Tenès-vous gaiard »!

Site web: <http://www.la-cabro-dor.fr>

Mail: [contact@la-cabro-dor.fr](mailto:contact@la-cabro-dor.fr)

**Lou prouvébi de la Cabro d'Or:**  
« Que lou gau cante o noun, lou soulèu se levara »

**Le proverbe de la Cabro d'Or:**  
« Que le coq chante ou non, le soleil se lèvera »

Pour le bureau: D. CHABERT et Guy MOINE

# Association A.V.E.C

## ► Actu et RDV : Musiques Actuelles et Jeunes & Familles



**Espace de curiosités artistiques, culturelles et citoyennes**

Dans cette période si particulière, l'association A.V.E.C / La Gare de Coustellet reste active et arrive à maintenir une partie de ses missions dans ses champs d'activités « jeunes & familles » et « musiques actuelles », par le biais de supports numériques (dont l'expérimentation d'une web tv) et la mise en place de protocoles sanitaires adaptés pour des accueils et accompagnements spécifiques (groupes / artistes en résidence, jeunes et familles).

**Zoom sur :**

**ACCUEIL à La Gare de Coustellet**

Du lundi au vendredi - 10 heures > 17 heures (sonnette à l'entrée - rez-de-chaussée / côté nord)

**Côté musique :**

► Café musique(s) « virtuels » [écoutes &

découvertes] via notre Web TV. Diffusion / Podcast sur notre site (rubrique « live ») et nos réseaux sociaux Facebook, Instagram @lagaredecoustellet

► Résidence de création: Djazia Satour (duo piano / voix) - du 31/05 > 5/06

**Côté jeunes & familles :**

► Avec les jeunes de l'Accueil Jeunes: accueil libre les mercredis et samedi 14 heures > 17h30 (sous réserve), développement de la web TV

► Accompagnement de projets de jeunes (11 à 30 ans), dans le cadre de la « Maison de projets » // sur RDV

► Émission bimensuelles Web TV Infos Jeunes, dans le cadre du Point Infos Jeunes

► À l'Espace de Vie social :

- ouverture du Point Infos Familles
- aide pour l'accès aux droits et dé-

marches administratives et accompagnement éducatif individualisé // sur RDV ou par téléphone

• Rendez-vous "jeunes & familles":  
Le 5/05: lancement Web TV Jeunes #0 +  
Le 27/05: cafés des Parents // en visioconférence

► animation sociale solidaire et locale en partenariat avec les CCAS des communes alentours

**+ d'infos / podcasts des émissions :**

[www.aveclagare.org](http://www.aveclagare.org)

Facebook • Instagram :

« La gare de Coustellet »

« Anim La Gare »

Tél. : 04 90 76 84 38 (standard) - Par mail :

via le formulaire de contacts du site

Sophie FOUGEROUSE



**Mercredi 7 juillet, traversée de notre commune**

**Vers 11h 00 : passage de la caravane publicitaire**

**Vers 13h 00 : passage des coureurs**

**Animations tout au long de la journée dans le Village.**

## Festivités

**Jeudi 27 mai 2021:** Ouverture du nouveau foyer.  
(À partir de 18 heures jusqu'à 21 heures • À l'extérieure  
• 6 par table maximum).

**Samedi 19 juin à 18 h 00:** Inauguration du foyer,  
couplée avec celui du terrain multisports, ouverte à tous  
les Cabriérois.

### Du 9 au 12 juillet 2021: Fête Votive

#### Vendredi 9 juillet:

- Concours de boules: Doublettes / 80 € + Frais de participation / Inscriptions à 14 h 00 / Tirage à 15 h 00.
- Show Cocktail de nuit (à partir de 20 heures).
- Un apéritif du soir sera offert par la Mairie.

#### Samedi 10 juillet:

- Concours de boules: Triplettes / 100 € + Frais de participation / Inscriptions à 14 h 00 / Tirage à 15 h 00.
- DiscOxygène (2 DJ animateurs, Full moonUV

(maquilleuse professionnelle), cadeaux fluo, taureau mécanique...).

#### Dimanche 11 juillet:

- Concours de coinche: Tirage à 9 h 00 / 100 € + Frais de participation.
- Concours de boules: À la mêlée (3 joueurs) / 100 € + Frais de participation / Inscriptions à 14 h 00 / Tirage à 15 h 00.
- Richard GARDET Orchestra / Les Stars du ShowBiz (à partir de 20 heures),
- Feu d'artifice, sous réserve.

#### Lundi 12 juillet:

- Concours de boules jeu provençal (au stade): Triplettes / à 8 h 30 petit déjeuner offert aux participants / Tirage à 9 h 00.
  - Course de vélo: Série départementale / Départ à 10 h 00 jusqu'à 12 h 00 + remise de prix.
- Avec de nouveaux manèges, proposition de repas sur les 3 soirées en fonction et dans le respect du protocole sanitaire en vigueur.**



## Vie Économique

### Nos Cabriérois ont du talent !

## Focus



Le Grand Hôtel Henri, **Julien TOPPIN** y a joué jusqu'à ses douze ans; douze ans c'est aussi l'âge de son premier baiser ici même avec celle qu'il retrouve 18 ans plus tard et avec qui il décide de relancer l'aventure familiale. Des souvenirs d'enfance, un premier amour et l'envie de tout reconstruire, « mon oncle partait à la retraite, j'y pensais déjà depuis quelque temps, je n'avais plus qu'à trouver les financements et relever le défi! ». Car Julien et Manon ont bien l'intention de perpétuer la vocation première du plus vieil hôtel de L'Isle-sur-la-Sorgue dont il ne reste plus qu'un restaurant et un bar en 2013. Cette auberge qui date de 1760 devient un hôtel en 1785, puis au fil des années, le plus bel établissement de la ville. En 1969 le grand-père de Julien le rachète. S'ensuit une période faste qui voit l'ar-

rière-pays plus couru que n'importe quelle croisette. « C'était LE spot, mais l'atmosphère était bon enfant. Nous jouions au milieu des clients, les communions se faisaient dans le restaurant, c'était un hôtel familial. Fréquenté des huppés mais dans une ambiance décontractée. » se rappelle le jeune propriétaire. En 2014, Julien et Manon inaugurent la seconde vie de la Gueulardière, qui devient le Grand Hôtel Henri en hommage au grand-père de Julien. Ressuscitant 17 chambres et l'étage après n'avoir gardé qu'une partie du toit et les murs. Le restaurant et le bar deviennent des lieux chics où l'on peut aujourd'hui déguster une cuisine bistrornique tout en gardant cet esprit familial qui fait la particularité du lieu. Et en 2017 un autre rêve s'est concrétisé avec l'ouverture d'un salon de Thé: Eugénie.



**Mélanie CHABERT** dont la famille est installée dans la commune depuis plusieurs décennies est une enfant du village. Elle a pu apprendre dans l'ancienne école (rue Frédéric Mistral) puis dans la nouvelle école du village, avant d'intégrer le Collège du Calavon. C'est là qu'elle découvre le handball, pratiqué au gymnase avec le club, puis à Apt pendant de longues années. Attachée à notre commune, après des études en gestion d'entreprise à Avignon, elle crée son entreprise locale de conciergerie et rejoint l'entreprise familiale à Coustellet.

Sud Nutrition Animale, créée en 1996, est un magasin dans lequel vous trouverez tout le nécessaire pour les animaux de compagnie: chiens, chats & lapins. Mireille, Nicolas & Mélanie vous proposent toute une gamme de croquettes, alimentation humide, friandises, coussins, jouets, laisses, colliers... **Le magasin situé à Coustellet (à côté de Super U), vous accueille du mardi au vendredi de 9 heures-12 heures et 14 h 30-18 h 30 • 04 90 76 86 97 • sud-nutrition-animale-mau-bec.fr/ • Facebook • Possibilité de livraison.**

# Le CLIMAT CHANGE et VOUS?

Ensemble,  
imaginons les actions  
pour notre territoire



*Donnez votre avis !  
Du 3 mai au 30 juin 2021,*

sur [www.planclimat.luberon Sorgue.fr](http://www.planclimat.luberon Sorgue.fr)

## LE PLAN CLIMAT C'EST QUOI ?

Le Plan Climat est un projet qui doit permettre de répondre aux objectifs de la transition énergétique et climatique à l'échelle de notre territoire.

## QUI EST CONCERNÉ ?

Le Plan Climat est animé par le Scot et les 21 communes qui le composent mais il concerne tout le monde : les habitants, les entreprises, les associations, les élus, etc.

## À QUOI SERT CETTE ENQUÊTE ?

Votre participation permettra de prioriser les actions à mettre en œuvre sur notre territoire. Il est important d'y répondre si :

- Vous avez envie d'agir concrètement pour vous, votre santé, votre pouvoir d'achat, votre environnement et pour le territoire,
- Vous avez des idées à exprimer, des solutions à proposer, un projet à présenter ou une expérience à partager,
- Vous êtes sensible aux enjeux du développement durable, du climat et des économies d'énergies.



# État Civil

# Cabrières d'Avignon

› Coustellet

## Décès

- **Paul BASILE**  
le 27 août 2020
- **Antoine SANCHEZ**  
le 8 septembre 2020
- **Guy ROZIER**  
le 25 septembre 2020
- **Pierre MICHÉA**  
le 28 septembre 2020
- **Hans BERGER**  
le 9 octobre 2020
- **Yvon MARREAU**  
le 1er novembre 2020
- **Huguette MATHIEU épouse SYLVESTRE**  
le 30 novembre 2020
- **Pierre GARDIOL**  
le 22 décembre 2020
- **Yvon GARNIER**  
le 28 décembre 2020
- **Roger FARAUDO**  
le 1<sup>er</sup> janvier 2021
- **Janine BARTHÉLÉMY**  
le 18 janvier 2021

- **Hélène GENIN épouse BONNELY**  
le 21 janvier 2021
- **Josette SEIGNON épouse IMBERT**  
le 5 février 2021
- **Suzette ARNAUD épouse POIVEY**  
le 5 février 2021
- **Claire BEHAR épouse VILLE**  
le 27 février 2021
- **Renée CERVERA épouse ROBERT**  
le 9 avril 2021
- **René PAULVÉ**  
le 12 mars 2021
- **Annie MAUVIGNEY**  
le 12 avril 2021
- **Joseph FRIGANO**  
le 3 mai 2021

Mon conseil municipal et moi-même adressons nos plus sincères condoléances aux familles endeuillées. Soyez assurés de tout notre soutien.  
Le Maire

## Mariages

- **Vincent GUERGADI & Sandrine PEYRE**  
le 23 janvier 2021

## Naissances

- **Adem ZARAD**  
le 7 janvier 2021
- **Léon PETIT**  
le 25 février 2021
- **Marceau FOREST BERNARD**  
le 17 mars 2021
- **Anna LEYDIER**  
le 23 mars 2021



# Contacts

**Mairie** : 04 90 76 92 04

[mairie@cabrieresdavignon.fr](mailto:mairie@cabrieresdavignon.fr)

**Urbanisme et affaires sociales** :

04 90 76 79 45

[urbanisme@cabrieresdavignon.fr](mailto:urbanisme@cabrieresdavignon.fr)

**Dépôt des dossiers** :

le mardi de 13h30 à 17 heures

et le jeudi de 13h30 à 18 heures.

**Police rurale** :

04 90 76 79 44

[policerurale@cabrieresdavignon.fr](mailto:policerurale@cabrieresdavignon.fr)

**Horaires d'ouverture de la Mairie** :

Le matin du lundi au vendredi de

9h00 à 12h00

Le samedi fermé toute la journée

L'après-midi : le mardi de 13h30 à

17h00 • le jeudi de 13h30 à 18h00

• le vendredi de 13h30 à 18h00

**Permanences de l'architecte conseil**

Hubert BERINCHY : l'architecte

conseil vous aide aussi pour la rénovation thermique de votre logement.

**Sur rendez-vous à prendre en Mairie.**

**Permanences du maire et de ses adjoints**

Sur rendez-vous à prendre en Mairie.

**Permanences du conseiller départemental**

Christian MOUNIER : Pour toute demande de rendez-vous en Mairie de Cabrières ou en Mairie de Cheval Blanc, contacter son secrétariat au 04 90 16 10 49

**Service encombrants (GRATUIT)**

Tous les vendredis matin,

sur rendez-vous au 04 90 76 92 04

**Médiathèque**

04 90 76 76 50

[mediatheque.cabrieresdavignon@c-lmv.fr](mailto:mediatheque.cabrieresdavignon@c-lmv.fr)

**Horaires d'ouverture**

Mardi : 15 heures à 18 heures

Mercredi : 14 heures à 18 heures

Vendredi : 15 heures à 18 heures

Samedi : 10 heures à 13 heures

**Bureau de Poste**

04 90 76 96 76

**HORAIRES D'OUVERTURE**

Lundi, mardi, mercredi, jeudi,

vendredi : 9h15 à 11h45

Samedi : 9 heures à 11 heures

**Crèche de Coustellet**

04 90 76 55 61

**École de Coustellet**

04 90 76 97 69

**École du Village**

04 90 04 65 31

**Pour être régulièrement informé des événements de la commune, abonnez-vous aux Brèves de Cabrières d'Avignon sur le site de la Mairie : [www.cabrieresdavignon.fr](http://www.cabrieresdavignon.fr)**